

Magazine municipal de
Pénestin



Sel Pérou : Rember Yahuarkani
en résidence à Pénestin



l'Aire Marine Educative
du Branzais



Club Nautique :
reprise des activités





Pascal PUISAY

Maire

Vice-président de Cap Atlantique
à la transition écologique

URBANISME

À ce titre, M. Pascal PUISAY est également chargé de :

- Droit de préemption urbain
- Zones d'aménagement concerté
- Participations à la réalisation d'équipements
- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures
- Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique

LES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



Michel BAUCHET

1^{er} Maire adjoint

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À ce titre, Monsieur Michel BAUCHET est plus particulièrement chargé de :

- Suivi et gestion des modes d'énergie, de la mobilité douce, de l'environnement et du PLU
- Délégué à Morbihan Énergies et BRUDED
- Gestion technique des animations
- Gestion du personnel communal
- Le suivi et la gestion en matière d'innovation des modes d'énergie



Jeanne GIRARD

2^e Maire adjoint

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉS, PERSONNES ÂGÉES, INSERTION ET HANDICAP

À ce titre, Madame Jeanne GIRARD est plus particulièrement chargée de :

- L'attribution des logements sociaux
- L'instruction et le suivi des dossiers d'aide sociale

- Le suivi de la gestion de l'EHPAD
 - Le suivi de l'aide à domicile
 - L'insertion
 - Les questions relatives au handicap
- Jeanne Girard reçoit sur RDV.



Christian MAHÉ

3^e Maire adjoint

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI, DE L'ÉNERGIE ET DES RÉSEAUX

À ce titre, Monsieur Christian MAHÉ est plus particulièrement chargé de :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
- La gestion des travaux de rénovation et des travaux neufs en matière de patrimoine bâti
- La gestion du personnel technique du service bâtiment
- La gestion des réseaux (Électricité, téléphone, éclairage public, fibre)
- La gestion de l'occupation des salles municipales
- La gestion technique des animations municipales en collaboration avec le service animation
- Le suivi et la gestion des modes d'énergie des bâtiments



Christiane BRETONNEAU

4^e Maire adjoint
conseillère communautaire
au sein de Cap Atlantique

ÉCONOMIE, FINANCES, COMPTABILITÉ ET GESTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

À ce titre, Madame Christiane BRETONNEAU est plus particulièrement chargée de :

- La gestion du budget communal et des budgets annexes
- Le suivi de la comptabilité
- Le suivi des dossiers économiques

- La gestion du personnel administratif
 - L'accessibilité handicap et PMR
 - Violences faites aux femmes
- Christiane Bretonneau reçoit sur RDV le jeudi matin.



Joseph LIZEUL

5^e Maire adjoint

TRAVAUX, ESPACES VERTS ET TRAVAUX CONNEXES

À ce titre, Monsieur Joseph LIZEUL est plus particulièrement chargé de :

- La gestion des travaux du domaine public communal
- La gestion du programme de voirie
- Les suivis et réceptions de chantier
- La gestion des espaces verts
- La gestion des travaux connexes à l'aménagement foncier
- La gestion des sentiers côtiers
- La gestion du plan vélo
- La gestion des équipements des services techniques municipaux
- La gestion du personnel technique du service espaces verts et voirie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Laetitia SEIGNEUR



Karl VALLIERE



Sandrine GOMEZ



Gérard PICARD-BRETECHE



Isabelle HELLARD



Michel CRENN



Corinne BOURSE



Jean-François VALLÉE



Nadine FRANSOUSKY



Dominique BOCCAROSSA



Frédéric BERNARD



Jean-Claude LEBAS



Mylène GILORY

MAIRIE

44 rue du Calvaire - 56760 PÉNESTIN
Tél. 02 23 10 03 00 - Fax 02 99 90 45 21
accueil@penestin.fr
www.penestin.fr

Ouverture au public

du lundi au vendredi :

> tous les matins de 9 h 15 à 12 h 00,

> les après-midi :

- mardi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 45,

- vendredi de 14 h 00 à 15 h 45

- samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (permanence
état civil et informations générales)

@ Contacts par courriels

Accueil :

accueil@penestin.fr

Secrétariat Général :

sg@penestin.fr

Animation :

animations@penestin.fr

Communication :

communication@penestin.fr

Comptabilité :

finances@penestin.fr

Maritime et sécurité :

securite@penestin.fr

Médiathèque :

mediatheque@penestin.fr

Police :

police@penestin.fr

Aménagement Territoire :

territoire@penestin.fr

Urbanisme :

urbanisme@penestin.fr

Restaurant scolaire :

cantine@penestin.fr

Services techniques

• Environnement :

st@penestin.fr

• Infrastructures :

batiments@penestin.fr

Rédaction : Frédéric Brettier

Directeur de la publication : M. le Maire

Crédit photos : Mairie de Pénestin, OT, F. Brettier, A. Lamoureux,

Création, impression : LE SILLON groupe Imprigraph

Tirage : 1 800 exemplaires - Dépôt légal avril 2022

Abonnement au bulletin municipal (voir avec l'Office de Tourisme)

Chères Pénestinoises, chers Pénestinois,

“**P**ermettez-moi pour commencer cet éditorial d'évoquer la situation internationale très tendue que nous connaissons tous. Le contexte sanitaire **n'est pas encore totalement** stabilisé, que déjà la guerre s'installe aux portes de l'Europe pour la première fois depuis près d'un siècle. Sensible à cette situation dramatique qui porte atteinte à tout principe démocratique, je tiens à exprimer tout mon soutien au peuple ukrainien, et à tous leurs proches.

Cet événement tragique récent nous fait prendre conscience du privilège de vivre dans la paix et la liberté, et de la fragilité de ces valeurs. C'est dans ce contexte que j'aurai une pensée appuyée pour mon confrère de Rezé qui a mis fin à ces jours dans son bureau, à la mairie. S'engager pour le bien commun, défendre des valeurs de respect, donner son temps et son énergie à une collectivité n'est pas de tout repos. Et pourtant d'aucuns s'autorisent à s'attaquer aux hommes plutôt que de faire des propositions constructives. Cela a conduit à l'irréparable dans une commune voisine et je veux par cette pensée rendre hommage à tous ces élus locaux qui s'engagent sans faillir pour le bien vivre de tous les administrés.

C'est pourquoi nous devons continuer à œuvrer dans l'intérêt commun et défendre la démocratie, et ce quelle que soit l'échelle géographique.

Je voudrais pourtant vous parler d'espoir et ce bulletin, dans sa nouvelle mouture, vous présentera les informations de ce printemps 2022. Vous y découvrirez un dossier entier consacré à l'environnement : fauchage raisonné, éco-pâturage, qualité des eaux... Autant de thématiques qui sont au cœur de nos préoccupations quant au bien vivre sur notre territoire.

« L'art sauvera le monde » disait Dostoïevski. C'est un honneur et une grande joie pour Pénestin d'accueillir le peintre de renommée internationale Rember Yahuarkani dans le cadre de la saison culturelle internationale 2022 « Sel Pérou ! ». Habitants et visiteurs pourront prochainement découvrir l'œuvre associée au phare de Tréhiguier qui sera réalisée au mois de mai.

L'hiver prend fin et avec lui les épisodes intenses d'érosion que le littoral connaît en cette période dont le ravinement intense qu'a subi la falaise du Maresclé en tout début d'année. Le recul du trait de côte en d'autres endroits nous a montré toute la réactivité et la mobilisation des services, mais aussi leur capacité à prévoir lorsque nous devons envisager de reculer le sentier côtier pour assurer la sécurité de tous.

Les grands projets que sont la rénovation du Club Nautique et la construction de la Maison Médicale progressent. Pour cette dernière, en attendant la sortie de terre, l'ancienne pharmacie rue de l'église est actuellement aménagée par les services techniques afin d'accueillir, avant cet été, les professionnels de santé (kinésithérapeute, ostéopathe ainsi qu'une psychomotricienne).

En termes de logements, j'espère pouvoir accueillir avant la fin de mon mandat seize nouvelles familles sur le site du Yoko. Sur deux parcelles réservées, des pavillons accueilleront des personnes dont les revenus ne permettent pas l'accession à la propriété dans des prix de location maîtrisés par un bailleur social.

Enfin, vous trouverez à la fin de ce bulletin une enquête réalisée en partenariat avec la CCI du Morbihan dans le cadre de la nécessaire redynamisation du bourg de la commune. Entre dynamique commerciale, renfort de la proposition de soin, ouverture culturelle et l'accueil de nouvelles familles, notre commune continue sa mutation grâce à des orientations ciblées. Comptez sur l'engagement de l'équipe municipale pour maîtriser son évolution tout en proposant de nouvelles infrastructures nécessaires à l'adaptation et aux nouveaux besoins.

Pascal Puisay,
Maire de Pénestin

Séance ordinaire 13 décembre 2021**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 novembre 2021.
- 1-2 Convention pour le logement des travailleurs saisonniers.
- 1-3 Réalisation d'un diagnostic de l'appareil commercial du territoire et d'enquêtes auprès des commerçants et des habitants.
- 1-4 Renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime - zones de mouillages et d'équipements légers - choix du bureau d'études.

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Révision « libre » des attributions de compensation.
- 2-2 Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2022.
- 2-3 Médiathèque : gratuité des abonnements à compter du 1^{er} janvier 2022.
- 2-4 Décision modificative n° 4 au budget principal.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 Aliénation du terrain cadastré YH 638.
- 3-2 Échange de la parcelle communale cadastrée ZS 44 avec la parcelle cadastrée ZV 87 : annulation de la délibération du 15 mai 2017.

4 - INTERCOMMUNALITÉ

- 4-1 Cap Atlantique : rapport 2020 d'activités et de développement durable et état de la mutualisation.

5 - INFORMATIONS MUNICIPALES

- 5-1 Décisions d'urbanisme : octobre 2021.
- 5-2 Décisions de justice.
- 5-3 Annulations et reports des animations.
- 5-4 Logements sociaux : avancée du dossier.
- 5-5 Point sur l'avancée du dossier de construction du club nautique – revalorisation des estimations budgétaires.
- 5-6 Ouverture des urnes : consultations pour le nouveau logo et l'avenir du bâtiment « ex-gendarmerie ».

Séance ordinaire du 14 février 2022**1 - AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2021.
- 1-2 Morbihan Energies : convention de financement et de réalisation - enfouissement coordonné des réseaux BT - EP - FR - rue du Moulin.
- 1-3 Morbihan Energies : convention de financement et de réalisation - éclairage - rénovation - rue de Trégorvel.
- 1-4 Convention annuelle de partenariat entre la commune de Pénestin, le Centre du Palandrin et le CPIE Loire Océane Environnement.
- 1-5 Convention financière de prise en charge des RASED (Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté).

2 - IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

- 2-1 Comptes de gestion 2021 : budget principal, budget du port de Tréhiguier et des mouillages, budget du lotissement du Lavoir.
- 2-2 Comptes administratifs 2021 : budget principal, budget du port de Tréhiguier et des mouillages, budget du lotissement du Lavoir.
- 2-3 Affectation du résultat 2021 : budget principal.
- 2-4 Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).
- 2-5 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - programme des animations 2022.
- 2-6 Location du local « ex-pharmacie » : fixation du prix du loyer.

- 2-7 Fixation d'un prix de loyer pour les logements des saisonniers.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 Acquisition d'une partie des parcelles YN 78, 79, 80 - signature d'une convention.
- 3-2 Établissement d'une servitude de passage sur les parcelles ZK 5, ZK 8, ZK 35 – signature d'une convention.

4 - INTERCOMMUNALITÉ

- 4-1 Avenant à la convention de partenariat CAP Atlantique - Communes - SAFER Pays de la Loire et Bretagne : veille, surveillance, enquête et observatoire foncier.
- 4-2 Communication des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération CAP Atlantique.
- 4-3 Projet de territoire de CAP Atlantique.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- 5-1 Dénomination de voie - impasse du Petit Gravelot.
- 5-2 Dénomination de voie - impasse des Demoiselles.

6 - INFORMATIONS MUNICIPALES

- 6-1 Décisions d'urbanisme : décembre 2021, janvier 2022.
- 6-2 Décisions de justice.
- 6-3 Dates des élections présidentielles et législatives.

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux en intégralité en mairie et sur le site internet :

www.penestin.fr



Retrouvez les infos municipales à Pénestin en vous abonnant à la page facebook :

www.facebook.com/mairiepenestin

Collecte des encombrants mercredi 18 et jeudi 19 mai

Les encombrants sont des objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leurs poids et leurs dimensions, peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger.

L'inscription est indispensable au 02 51 76 96 16), au plus tard à 12 h 30 la veille de la collecte.

- Déposez vos encombrants la veille du jour de collecte.
- Limitez le dépôt à 2 m³, soit en volume l'équivalent d'un canapé. Il doit pouvoir être soulevé par 3 personnes.
- Déposez à l'extérieur de la propriété, sans gêner le passage sur la voie publique.
- Pour être valorisés, les meubles doivent être déposés en déchetterie.

Les interdits :

- Gravats, verre, ordures ménagères, papiers, emballages plastiques et métalliques, cartons
- Déchets chimiques ménagers
- Électroménager (D3E)
- Pneumatiques
- Végétaux



Sel Pérou! Saison culturelle internationale 2022

SEL PÉROU! Une saison culturelle internationale inédite sur le territoire de Cap Atlantique, tout au long de l'année 2022 et en lien avec l'exposition temporaire « Le Sel des Incas » du Musée intercommunal des marais salants de Batz-sur-Mer. Pénestin participe au deuxième temps fort de cette initiative avec la réalisation d'une œuvre originale à la Maison de la Mytiliculture, logée dans l'ancien phare de Tréhuiguer. Toutes les infos dans la rubrique animations.

→ Programme complet sur
Cap-atlantique.fr

Décès de M^{me} Armelle Peneau-Mirassou

C'est avec tristesse que les élus Pénestinois ont appris le décès de M^{me} Armelle Peneau-Mirassou en décembre 2021. Conseillère municipale, elle avait siégé au conseil municipal de Pénestin pendant un an, avant de démissionner en avril 2021. Pascal Puisay, maire de la commune, l'ensemble du conseil municipal et des agents de la mairie s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.



Élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

Les élections présidentielles ont lieu cette année les 10 et 24 avril 2022. Les trois bureaux de vote sont au complexe sportif Lucien Petit Breton, allée des sports à Pénestin. Voici quelques informations concernant les procurations de vote et la nouvelle carte électorale.

Procurations de vote : ce qui change en 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désormais donner procuration à l'électeur de votre choix **même s'il n'est pas inscrit dans la même commune.**

Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours se rendre au bureau de vote où vous êtes inscrit, à Pénestin.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- En ligne via le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> : après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans une gendarmerie. Vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité
- Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et

l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans une gendarmerie. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité.

- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible à la gendarmerie. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité.

Nouvelle carte électorale 2022

Vous allez recevoir une nouvelle carte électorale en 2022.

Elle aura désormais un QR code (mais rien à voir avec le Covid-19) qui permettra, en un scan rapide avec un smartphone, d'accéder au site officiel dédié aux élections de l'année.

La nouvelle carte électorale vous sera adressée au plus tard trois jours avant le scrutin à votre adresse de rattachement à Pénestin.

Dans le cas de non-distribution par la poste, votre carte sera à votre disposition aux bureaux de vote le jour du scrutin.

Accès au DPM : nouvelle réglementation pour les plaisanciers

La circulation de véhicules motorisés est interdite sur le Domaine Public Maritime (DPM), sauf sur les secteurs de Camaret, Poudrants et du Bile. Les plaisanciers qui souhaitent accéder à ces secteurs devront désormais se faire recenser en mairie à compter du 1^{er} avril 2022. Une consultation publique a eu lieu du 16 au 31 mars à ce propos.

Éboulement au Maresclé : l'analyse du BRGM

Le 31 décembre dernier, la falaise au sud de la plage du Maresclé a connu une érosion importante suite à un épisode continu de précipitations. Le ravinement s'est ensuite poursuivi plusieurs jours par ruissellement. Voici les premières analyses du BRGM.

Suite à l'érosion constatée dans les micaschistes transformés en argile de la falaise, Cap Atlantique a dépêché le 6 janvier l'entreprise SARP afin de vidanger et isoler sur une soixantaine de mètres la section de canalisation d'eaux usées exhumée, et raccorder le terrain menacé par l'érosion à une unité de stockage vidangée quotidiennement, écartant ainsi le risque de pollution.

Analyse

Un agent du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est intervenu, en présence d'un représentant de la commune, pour le compte de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Morbihan le 21 janvier dernier afin d'émettre un avis sur cet épisode. « Le phénomène de type « ravinement » semble avoir été amplifié par la présence de graviers soutenant la canalisation d'assainissement située sous le chemin. Avec les forts cumuls de pluie, il semble que la tranchée

soutenant la canalisation ait été saturée et que l'excédent d'eau ait été drainé par le lit de graviers. Cette circulation d'eau sous le chemin a conduit, à l'endroit où le chemin était le plus proche de la falaise, à un entrainement dans la falaise des matériaux fins (argiles) constituant l'assise du chemin, provoquant un effondrement du sentier et une rupture de la canalisation. Une fois la canalisation rompue, elle a probablement entretenu et amplifié le phénomène en évacuant l'eau directement dans la partie déjà ravinée (les écoulements d'eau se sont produits pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'un fossé soit creusé pour les dévier) » explique Sylvestre Le Roy, du BRGM.

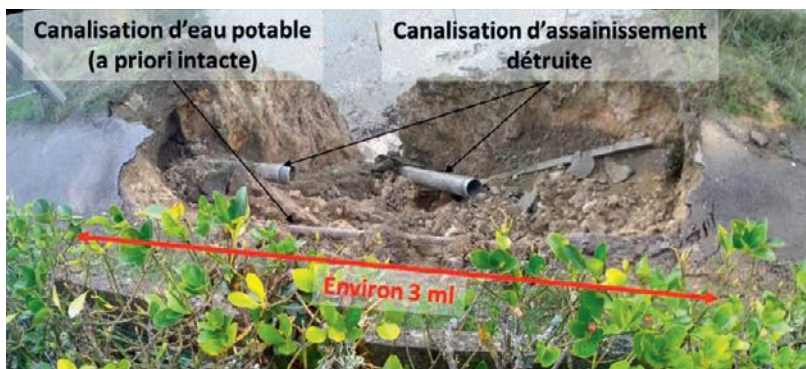
Le phénomène a entraîné l'effondrement total du sentier côtier, large d'environ 1,5 m, sur une longueur de l'ordre de 3 mètres linéaires. Le recul s'est arrêté à peu près à la limite de la clôture de la propriété privée mitoyenne. Le volume éboulé en tête de falaise peut

être estimé comme étant de l'ordre de 5 à 8 m³. Une tranchée (d'une quarantaine de centimètres de large et de 20 à 80 cm de profondeur) a déjà été creusée le long de l'accès à la plage du Maresclé, afin d'intercepter les écoulements et les rediriger directement vers la plage et un périmètre de sécurité est en place.

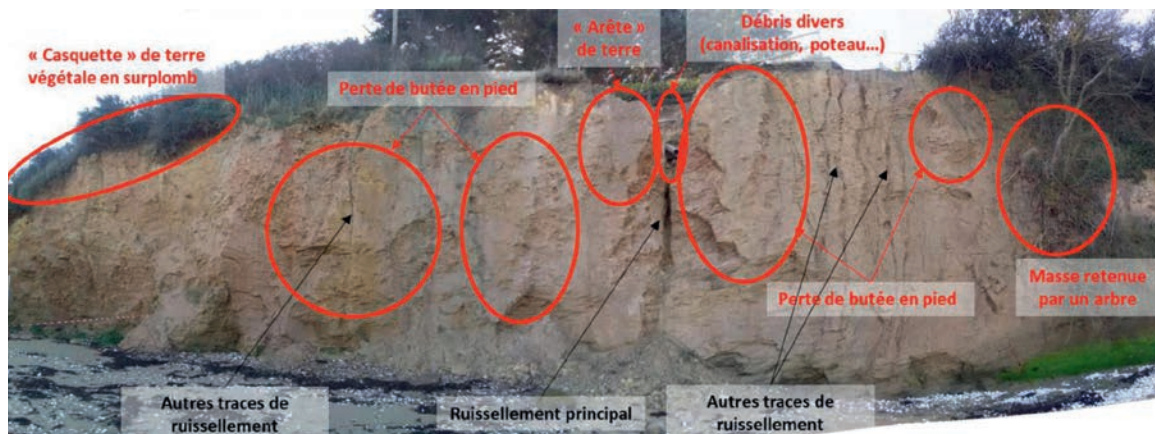
Recommandations

Le BRGM recommande le maintien du périmètre de sécurité en pied de falaise, et la mise en œuvre d'une surveillance régulière du site. Afin d'assurer la sécurité des personnes sur la plage, une purge mécanique des masses restant potentiellement instables sur la falaise peut être envisagée avec une pelle mécanique. Cap Atlantique, en accord avec le BRGM, a dévié les réseaux d'eau par le sud, afin de limiter tout nouveau problème de ce type. Les maisons situées en arrière de la falaise n'étant pas menacées à court ou moyen terme (car situées à plus d'une quarantaine de mètres de la falaise), un confortement du versant par des ouvrages de génie civil ne semble pas opportun. Le recul du sentier (prévu entre avril et juin) permettra de le mettre en sécurité (à moyen terme), tout en maintenant une surveillance d'éventuels nouveaux désordres. La suppression des réseaux au droit de la falaise devrait ralentir les phénomènes de mouvements de terrain et le recul de la falaise qui en découle.

La mairie remercie les services techniques de la commune, Cap Atlantique, la SEPIG, Assainissement Presqu'île de Guérande pour leur réactivité suite à cette érosion survenue un 31 décembre.



Vue du dessus de l'éboulement du sentier.



Vue générale du versant affecté par l'événement et masses potentiellement instables constituant des risques résiduels (en rouge)

Recul du trait de côte : la stratégie communale

Le réccement effondrement de la falaise du Maresclé nous invite à expliquer la stratégie de la commune en matière de recul du sentier côtier.

Comme beaucoup de communes littorales, Pénestin est confrontée au recul de son littoral. A court et moyen terme, aucune habitation n'est cependant menacée. Le problème pour notre commune réside dans la pérennité du sentier côtier. On le voit aujourd'hui au Maresclé où le sentier est fermé et le cheminement détourné par la route.

Afin d'éviter ce cas de figure, les services de la commune ont identifié les secteurs les plus fragiles à court terme. Ensuite, il y a deux cas de figure :

1/ UN ACCORD AMIABLE :

Sur ces secteurs, nous menons avec les propriétaires concernés une négociation amiable afin de reculer le sentier de plusieurs mètres sur leur terrain. Si un accord est trouvé, la commune prend à sa charge les frais de bornage, de notaire ainsi que le déplacement des clôtures, portails...

La partie du terrain supportant le nouveau tracé du sentier peut rester leur propriété (cas du recul prévu à La Source). Dans ce cas une servitude de passage de droit privé est instaurée (à ne pas confondre avec la servitude littorale).

La commune peut aussi acheter la partie du terrain sachant que le prix d'acquisition est très faible (de l'ordre de 0,30 €/m²) car il s'agit de terrains souvent construits mais non constructibles et voués à terme à disparaître.

2/ L'ÉTABLISSEMENT DE LA SPPL

Si la négociation n'aboutit pas, l'État prend la main et met en place la servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL). C'est une servitude de droit que permet l'article L 121-31 et suivants du code de l'urbanisme.

Les propriétaires peuvent la contester mais ne peuvent s'y opposer. Dans ce cas, aucun dédommagement n'est prévu.

Réouverture du sentier au Maresclé avant l'été

Anticipant le recul de la falaise au Maresclé, la commune avait mené des négociations avec les propriétaires depuis l'été 2021 afin de procéder au recul du sentier sur leurs parcelles. Ces négociations n'avaient pas encore abouti mais le récent effondrement du 31 décembre 2021 a permis d'accélérer les discussions. Elles sont bien engagées et devraient permettre de **rouvrir un sentier provisoire avant l'été et peut-être même avant les vacances de Pâques.**

Face au recul de la falaise de la Mine d'Or, nous avons également mené des négociations depuis un an avec trois propriétaires dont les parcelles sont situées entre la descente de La Source et celle de La Mine d'Or. Le bornage officialisant le recul a été réalisé. Il ne reste plus qu'à signer les documents de bornage et à réaliser les travaux.

Ces travaux seront réalisés par les services techniques communaux et de Cap Atlantique.

Révision du PLU : réunion publique le 20 mai

Nous sommes actuellement dans la troisième phase de la procédure de révision du PLU qui a pour objet la traduction réglementaire du projet.

Le préprojet (4e phase) doit se dérouler ce printemps, avec une **réunion publique** avant l'arrêt de projet en Conseil Municipal, **programmée le**

20 mai 2022 à 19 h 00 au complexe Petit-Breton.

Où en est la procédure de révision du PLU ?



Associations : nouvelle adresse mail pour contacter la mairie

La mairie de Pénestin a mis en place une adresse mail à destination des associations pour les demandes en mairie. Si vous souhaitez joindre la mairie en tant qu'association (pour une réservation de salle, question, convention etc.), vous pouvez donc écrire directement à cette adresse : associations@penestin.fr.

Remerciements

M. et M^{me} ELOIR et leurs enfants, victimes d'un incendie important de leur pavillon sur la commune en ce début d'année, tiennent à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes (Monsieur le maire et son conseil municipal, les sapeurs-pompiers, les voisins, les amis, les professionnels du secteur...) qui se sont associées et qui contribuent encore à leur rétablissement. « La solidarité pénestinoise n'a pas failli ! Merci à toutes et à tous ! »

Les permanences

Information Habitat

Permanences le 4^e mercredi tous les mois de 9 h 30 à 11 h 30 en mairie de Pénestin ou de Camoël. Prochaines permanences prévues les mercredis 27 avril, 25 mai et 23 juin. Uniquement sur rdv : 02 51 75 77 95.

Durant les mois de juillet et août, les particuliers pourront également **prendre rdv auprès de Cap Info Habitat** pour convenir d'une date au cas par cas.

Pôle Emploi

Permanence le 2^e lundi de chaque mois en mairie. **Uniquement sur rdv au 02 40 62 14 07.**

Mission locale

Permanence les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois en mairie de Camoël de 9h à 11 h 30.

Sur rdv au 02 40 42 96 76.

Aménagement de l'ancienne pharmacie

En attendant la réalisation de la maison médicale qui est en projet, la commune a engagé des travaux pour loger les professionnels de santé dans les locaux de l'ancienne pharmacie, rue de l'église. C'est le service infrastructures de la mairie qui est en charge des aménagements. Le local communal accueillera kiné, ostéopathe et psychomotricienne. L'ouverture est programmée avant l'été 2022.



Recensement des sites préhistoriques le long de la Vilaine

Deux campagnes de prospection thématique sont organisées par l'Université de Nantes le long de la Vilaine. La première a eu lieu du 14 au 18 février. La seconde est programmée du 2 au 6 mai 2022.

Ce travail a pour objectif de recenser tous les sites préhistoriques existants le long du cours d'eau. Le programme de recherche s'étend sur une quinzaine de communes. Cette année l'attention sera tournée plus particulièrement vers les communes de Billiers, Muzillac, Pénestin, Marzan, Férel, Nivillac et Béganne.

Ces prospections ont pour but la reconnaissance de sites par de simples observations et/ou ramassages à la surface du

sol. Dans ce cadre, une équipe constituée d'une dizaine de personnes, tous étudiants en archéologie à l'Université de Nantes, pourra s'intéresser brièvement à certaines parcelles de la commune de Pénestin. Il ne s'agit cependant que d'un recensement de sites, ce qui n'affectera en rien les travaux agricoles. Ce programme de recherche archéologique est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par le Service Régional de l'Archéologie.

Mariage : mode d'emploi

La mairie de Pénestin célèbre une dizaine de mariages par an en moyenne. Il peut être célébré dans la commune si au moins l'un des deux futurs époux a un lien durable avec le territoire.

Le lien peut être l'une des communes suivantes :

- Celle du domicile ou de la résidence d'un des futurs époux.
- Celle du domicile ou de la résidence d'un parent d'un des futurs époux.

En 2020, seulement six mariages ont pu se dérouler à Pénestin en raison

→ Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930>



de la crise sanitaire, mais les mariés se sont rattrapés en 2021 avec 21 mariages célébrés. Pour 2022, les chiffres reviennent à la normale avec dix mariages d'ores et déjà programmés.

Bruits de voisinage : nouvelle réglementation (infos municipales)

Nouvelle réglementation permanente relative aux bruits, notamment pour l'été 2022. Les informations sont consultables sur www.penestin.fr et seront disponibles dans le prochain bulletin municipal de cet été.

Cybercommune

L'espace cybercommune vous accueille pour consulter internet, faire de la bureautique ou participer aux ateliers de formation. Les animateurs de la cybercommune travaillent également avec les écoles de la commune. Les enfants sont accueillis pour travailler sur le B2I (programme scolaire) : découverte de l'outil informatique, d'internet (et des dangers d'internet), des travaux réalisables sur cet outil...

Ateliers :

Différentes thématiques :

- Découverte de l'outil informatique
- Découverte et/ou perfectionnement de la suite bureautique
- Internet
- Réseaux sociaux et communication (Facebook, tweeter, Skype...)
- Photo et vidéo
- Création de blog, site internet
- Tablette et smartphone
- ...

Renseignements :

Tél. 02 99 90 52 15 (bureau de la Fédé) ou à la cybercommune (02 23 10 03 34) durant les horaires d'ouverture. Le port du masque et le respect des gestes barrières sont demandés à l'intérieur de la structure.

Horaires Cybercommune

Accueil libre

Hors période de vacances :

- lundi de 10h00 à 12h00
- jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.

En période de vacances scolaires :

- lundi de 10h00 à 12 h00
- mercredi de 17h00 à 19h00
- vendredi de 10h00 à 12h00.



Médiathèque : le programme du printemps

ATTENTION

Vous avez une carte de la médiathèque ?

Et cette dernière n'est peut-être pas à jour...

Une mise à jour du fichier lecteurs est en cours.

Si votre inscription (gratuite pour tous) n'est pas à jour, contactez la médiathèque :

- par téléphone au 02 99 90 41 99

- par mail à mediatheque@penestin.fr

Pensez à indiquer votre nom et numéro de carte

Merci de votre compréhension

Les beaux jours commencent à arriver... Et nos animations reflourissent !

AVRIL

Vendredi 1^{er} avril : Lancement Prix « Premier roman des lecteurs de l'estuaire de Vilaine » 2022 par Coeff109. La médiathèque est partenaire de ce projet. La soirée de lancement aura lieu, cette année, à la médiathèque de Marzan (espace culturel Jean Le Bot) à 19 h 00. Vous y découvrirez les 5 ouvrages à lire. Ces derniers seront disponibles à la médiathèque à partir du samedi 2 avril.

Mardi 5 avril : Coup de pouce numérique de 14 h 00 à 15 h 30. Sur rendez-vous. Un rendez-vous personnalisé de 30 minutes est proposé aux lecteurs qui le souhaitent afin de se familiariser avec l'outil numérique de la médiathèque : recherche d'un document, réservation en ligne, consultation numérique via le site la médiathèque départementale.

Mercredi 6 avril : Atelier créatif de 14 h 30 à 16 h 30, avec Pascale : peinture, collage, création... Ouvert aux enfants et adultes à partir de 6 ans. Les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte pourront désormais participer sur la même thématique avec une proposition adaptée. Gratuit, sur inscription

Jeudi 7 avril : Bébé lit de 10 h 30 à 11 h 30. Cet accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre, est réservé aux Assistantes Maternelles et aux jeunes parents. Un livret récapitulatif est disponible à la Médiathèque.

Vendredi 8 avril : Lecture de contes avec goûter à 16 h 45.

Spécial Pâques :

Vendredi 15 avril : Lecture de Pâques à 11 h 00.

Vendredi 15 avril : Chasse aux E à 14 h 30.

Mardi 19 avril : Lecture de Pâques à 11 h 00.

Mardi 19 avril : Chasse aux E à 14 h 30.

Vendredi 22 avril : Lecture de Pâques à 11 h 00.

Vendredi 22 avril : Atelier Cocotte à 13 h 30.

Gratuit - pensez à vous inscrire afin qu'il y ait des Gourmandises pour tous.

Samedi 30 avril : Rendez-vous tricot de 10 h 30 à 12 h 00. Un temps d'échanges et de conseils avec Josette autour du tricot. Sur inscription.

Du vendredi 29 avril au samedi 21 mai : exposition Talents d'écoliers. Exposition réalisée par les enfants des écoles de Pénestin.

MAI

Jusqu'au samedi 21 mai : exposition Talents d'écoliers. Exposition réalisée par les enfants des écoles de Pénestin.

Mardi 3 mai : Coup de pouce numérique de 14 h 00 à 15 h 30. Sur rendez-vous.

Mercredi 4 mai : Rendez-vous tricot de 14 h 30 à 16 h 30. Un temps d'échanges et de conseils avec Josette autour du tricot. Sur inscription.

Mercredi 11 mai : Atelier créatif de 14 h 30 à 16 h 30, avec Pascale : peinture, collage, création...

Jeudi 12 mai: Bébélit de 9 h 30 à 10 h 30.

Fête du jeu

Vendredi 13 mai: Soirée jeux, à la salle des fêtes, de 19 h 00 à 21 h 00. Jeux, apéritif et gourmandises. Avec la présence de professionnels du jeu (à confirmer).

Samedi 14 mai:

- **Créa-jeu** de 10 h 00 à 11 h 30. Venez créer un jeu avec Laurence. Atelier pour enfant et adulte.
- **Jouons aux Échecs** de 11 h 30 à 12 h 30. Pierre vous accueillera et vous fera découvrir avec plaisir ce jeu et vous accompagnera autour d'une partie.
- **Jeux en folie** de 14 h 00 à 15 h 30. Avec Florence, venez découvrir et jouer avec les dernières nouveautés de la médiathèque.
- **Concours de puzzles** de 15 h 30 à 17 h 00. Laurence animera ce concours, pour enfants et adultes. Le gagnant aura une surprise.

Jeudi 19 mai: Bébélit de 10 h 30 à 11 h 30.

Vendredi 20 mai:

Fabrice Mondejar, conteur à 17 h 00, Salle des fêtes selon protocole. Spectacle familial, gratuit, ouvert aux enfants et aux adultes. À la sortie de l'école, venez nous trouver à la salle des fêtes, pensez à apporter votre gouter.



Samedi 21 mai: Rendez-vous tricot de 10 h 30 à 12 h 00.

Mercredi 25 mai: Pause ludik, de 14 h 30 à 16 h 30. Venez profitez des jeux de la ludothèque avec Florence et prenez le temps de découvrir et de se faire expliquer des règles de jeux.



Du vendredi 3 au mercredi 29 juin: exposition Tréhiguier en mouvement. Exposition photos en lien avec le concours de l'Association Vivr' à Tréhiguier. Renseignements pour participer au concours au 02 99 91 53 46. Mardi 7 juin: Coup de pouce numérique de 14 h 00 à 15 h 30.



Du 15 juin au 10 août: Chasse au trésor. Support disponible à la médiathèque aux heures d'ouverture. Les participants seront invités à déposer leur jeu dans l'urne prévue à cet effet, afin de participer au tirage au sort. Jeu à partir de 8 ans et jusqu'à 120 ans!

Jeudi 16 juin: Bébélit de 10 h 30 à 11 h 30.

Mercredi 22 juin: Pause ludik, de 14 h 30 à 16 h 30.



Le Marché aux livres du dimanche 10 juillet de 8 h 30 à 14 h 00 est en préparation.

→ Renseignements par mail ou au 02 99 90 41 99.

ATTENTION: Les inscriptions sont ouvertes. Merci de contacter la médiathèque pour avoir le bulletin d'inscription et valider votre inscription. Places limitées.

ATTENTION: Indépendamment de notre volonté, le portail internet est en panne. Vous pouvez consulter le catalogue en ligne mais vous n'avez plus accès à votre compte, ni à la réservation en ligne. Veuillez nous excuser pour ce désagrément.

BIBLIO-SERVICES, plusieurs services gratuits restent à votre disposition :

Prêts à emporter, panier surprise, portage à domicile...

Revue numérique et autoformation :

Avec votre abonnement à la médiathèque vous avez accès gratuitement depuis votre ordinateur, tablette et portable à toutapprendre.com

Inscription gratuite sur : mediatheque.morbihan.fr (Suivre : offre numérique - Accédez à notre offre - S'inscrire - Votre demande sera validée si votre inscription à la médiathèque de Pénestin est à jour)

La ré-ouverture de la permanence du lundi est à l'étude du 1^{er} juin au 30 septembre 2022.

→ Contact
Tél. : 02 99 90 41 99
Mail : mediatheque@penestin.fr
portail : <http://penestin.opac3d.fr>
Facebook ou Instagram « Médiathèque Pénestin » !

Services techniques : présentation du service environnement

Depuis fin 2021, les services techniques ont été réorganisés en deux unités distinctes : les services infrastructure et environnement. Présentation de la nouvelle cellule environnement, dirigée par Arnaud Crusson.

Le service « Environnement, voirie et espaces verts » est constitué de dix agents. Dirigé par Arnaud Crusson, ses missions sont nombreuses et variées. La voirie concerne les routes, chemins et le plan vélo : balayage, désherbage, entretien des fossés (fauchage, curage...), raccords enrobés, signalisation (panneaux, portique...), gestion de l'eau pluviale (busage...), entretien des parkings enherbés ou enrobés, ramassage des corbeilles de villes et corbeilles « toutounet ».

Les espaces verts sont également au cœur des missions : fleurissement, entretien des gazons, des terrains de football, massifs arbustifs, vivaces et arbres, cimetières et aires de pique-nique. Enfin, l'entretien du littoral, vitrine de la commune de Pénestin, constitue le 3e pôle du service : sentiers côtiers (taille, débroussaillage, signalétique, protections ganivelles, revêtement...), dunes et falaises, plages (algues vertes...), bacs à marée (construction, mise en place...).



Introduction de moutons en éco-pâturage à l'espace Petit-Breton

L'éco-pâturage est un mode de gestion favorable à la biodiversité. Pour cette raison, une douzaine de « moutons des Landes de Bretagne » a été introduite dans les espaces verts aux alentours du complexe Petit-breton. Cette technique écologique permet de limiter l'usage d'engins et de désherbants.

Cette race de mouton rustique a été réimplantée en Bretagne à partir de 1988, dans des sites naturels à des fins de gestion de l'espace notamment. La mairie de Pénestin travaille en partenariat avec l'éleveur Franck Yuiquel qui assurera la gestion des bêtes. Cette espèce de plein air s'adapte à des milieux très divers, et les agnelages se déroulent sans assistance. Les valorisations sont nombreuses : viande, écopastoralisme, laine etc. Une bonne idée de sortie pour les enfants... Et les adultes qui aiment les animaux.



Olivier MINAUD, Stéphane GUIHARD, Pascal LE PAHUN, Benoît LAFON, Arnaud CRUSSON (responsable), Corine CARTAUX, Samuel GENET, Hervé LAVIEC, Christophe CRUSSON, Hugues LIZEUL.

Lutte contre la chenille processionnaire : installation de niochirs à mésanges

Le service environnement a mis en place des niochirs à mésanges sur les arbres à proximité du complexe Petit Breton. Le but : lutter contre la chenille processionnaire.

La chenille processionnaire peut en effet être dangereuse en raison de sa piquûre et de ses poils urticants. Elle constitue de plus un nuisible pour les arbres. Le service environnement a donc installé des niochirs à mésange à des endroits stratégiques de la commune. La mésange est en effet le plus

grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. Capable de consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en hiver, la mésange ne craint pas les poils urticants de chenilles et constitue donc un atout dans la lutte alternative contre la processionnaire.



Fauchage raisonné : une réponse aux enjeux environnementaux

La commune de Pénestin a décidé de s'engager dans une démarche de gestion raisonnée des bords de route et des espaces naturels. Cela concerne les bords de route, les espaces naturels, ainsi que les haies et les fossés.

La gestion adaptée des bords de route

Il s'agit de maintenir en priorité la sécurité des usagers des routes tout en répondant aux enjeux environnementaux. Les objectifs sont de préserver la biodiversité le long des routes : la faune (batraciens, reptiles...) et la flore (limiter les plantes envahissantes qui se développent sur des espaces soumis à un entretien trop fréquent, protéger la qualité de l'eau et lutter contre les inondations - la végétation dans les fossés joue un rôle de filtre et réduit la vitesse d'écoulement permettant d'augmenter le volume d'eau qui s'infiltré).

Mais les enjeux sont également économiques : pratiqué au bon moment, le fauchage raisonné permet de réduire les interventions le reste de l'année, et ainsi d'en limiter le coût.

Afin d'arriver à cet objectif, nos services techniques prévoient de réaliser en priorité les dégagements de visibilité sur les sections potentiellement dangereuses (carrefour, virages serrés...) dans les zones urbanisées et de laisser pousser la végétation jusqu'à maturité sur les accotements sans danger avéré.

Quelles interventions ? À quelle période ?

- Dégagements de visibilité (carrefours, panneaux signalisation) : hauteur de la végétation > 40 cm : généralement vers la 1^{re} quinzaine de mai
- Fauchage estival (accotements et visibilité) : vers la 1^{re} quinzaine de juin
- Fauchage automnal : (action corrective ponctuelle au niveau des accotements) : à partir de mi-septembre
- Fauchage hivernal (haies & fossés) : d'octobre à fin décembre. Le curage des fossés se fera également à cette période.

Le fauchage raisonné des espaces naturels

Cette pratique de fauchage raisonné s'applique également sur les parcelles communales. Un fauchage de sécurité (risques incendie) sera réalisé en juin, et une fauche tardive en septembre.

Entretien des haies et des fossés

Le curage des fossés sera réalisé seulement si cela est nécessaire. Il faudra dans ce cas essayer de maintenir des pentes de berges faibles pour assurer un étalement de la végétation, donc



la stabilité des berges. La période d'intervention préconisée est de septembre à décembre et surtout pas d'intervention de janvier à juin, car cela risquerait d'impacter directement les reptiles, batraciens et autres.

Pour les haies, il s'agit de favoriser une taille « douce » : une coupe nette et maintenir les vieux arbres et arbres morts (dans la limite des enjeux de sécurité). La période d'intervention préconisée est de septembre à février, mais pas d'intervention de mars à fin juillet afin de ne pas impacter des espèces protégées (oiseaux...). Un programme d'entretien sur plusieurs années est privilégié.

Dépollution du site de dépôt à Barges

Pour donner suite à la remarque du groupe Minoritaire le Bon sens pour Pénestin, signalant la présence de produits très polluants enterrés sur le site de Barge, des travaux de nettoyage prévus par l'équipe municipale ont été avancés en urgence. Cette opération

de dépollution s'est déroulée courant février. Le site avait en effet accueilli différents dépôts sauvages au cours des dernières années. Une cribleuse a été utilisée afin de séparer les éventuels déchets dangereux. Il est à signaler qu'aucun déchet d'hydrocarbure n'a

été trouvé sur le site. Pour autant nous avons diligenté des analyses qui n'ont révélé aucune pollution chimique. Les gravats présents ont été transférés à la déchetterie de Pénestin et un reboisement de la zone sera envisagé.



Assainissement : quel impact sur la qualité des eaux ?

La question de la qualité de l'eau est primordiale, notamment pour une commune littorale. Entretien sous forme de questions/réponses avec Claude Bodet, maire de Saint-Lyphard et vice-président de Cap Atlantique aux équipements urbains chargé de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets.

La station d'épuration a-t-elle la capacité à faire face à une population estivale pouvant atteindre 40 000 habitants ?

Il faut savoir qu'un vacancier ou un saisonnier ne produit pas un Equivalent-Habitant. Ce faisant, la station d'épuration est suffisamment dimensionnée pour traiter les flux qu'elle reçoit. Le traitement mis en place est rustique et éprouvé, tant sur le traitement biologique que sur le filtre à sable tertiaire, qui permet un affinage de la qualité des eaux traitées de manière physique.

La qualité des eaux est-elle bonne ?

La direction de l'environnement prépare actuellement la synthèse annuelle sur la base des suivis des autorités de tutelle (ARS et IFREMER). Celle-ci laisse apparaître un bon état global même si des améliorations peuvent sans doute être visées ponctuellement. Le laboratoire de biologie marine de CAP Atlantique fait également un bilan annuel avec les professionnels. Cela permet d'identifier l'évolution de la qualité des eaux en lien avec la production des coquillages ou la pêche à pied.

Lorsque les suivis réalisés mettent en évidence des problèmes ou des dérives sur la bactériologie, la direction de l'environnement initie des études à l'échelle des bassins versants impliquant l'ensemble des parties prenantes pour identifier et traiter les sources de pollution (CAP Atlantique, commune, chambre agriculture, plaisance, camping-car...). Ces études associent la direction assainissement en lien avec ses compétences.

Des pollutions bactériologiques peuvent pourtant être observées...

S'il est indéniable qu'à certaines occasions des postes de relèvement peuvent passer en surverse, globalement la qualité des eaux sur Penestin est bonne. Ce qui explique qu'il n'y a pas d'investigation de la direction de l'environnement actuellement sur Penestin. Chaque dé-

bordement fait l'objet en toute transparence d'une information aux professionnels et à la police de l'eau. C'est une obligation réglementaire.

De même, chaque débordement fait l'objet d'analyses afin d'identifier les raisons du débordement et mettre en place les actions correctives lorsque cela est possible (capacité de pompage, problème de colmatage, conduite de refoulement, intrusion anormale d'eau parasite...).

Le réseau d'assainissement est-il fiable ?

Pour lutter contre les eaux parasites, un programme de travaux de réhabilitation et de renouvellement des réseaux d'assainissement est en cours sur les secteurs de Penestin qui avaient été identifiés lors de l'étude menée par le délégataire entre 2016 et 2019. Ce programme de travaux sur le réseau complète la construction du bassin tampon et de la refonte du poste de relèvement de Poudrantais. Parallèlement, un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration à l'échelle de CAP Atlantique.

Des non-conformités sur les branchements existent, mais ne sont pas si nombreuses. Elles s'apprécient au travers du suivi de la qualité des eaux, suivi qui à ce jour ne laisse pas entrevoir de grosses difficultés. Le déclassement récent du gisement mytilicole du Maresclé est un sujet qui sera probablement pris en compte par la DEEP.

Comment contrôler les sources de pollution et contaminations ?

Pour les branchements non conformes, plutôt que de contrôler toutes les habitations de la commune, CAP Atlantique cible les exutoires qui montrent une contamination récurrente. Le contrôle systématique de toutes les habitations représenterait un travail considérable qu'il faudrait refaire en permanence car on constate qu'une habitation qui était conforme peut vite ne plus l'être après des travaux de création d'une salle de bain ou d'un wc complémentaire.



Les réseaux d'eau pluviale identifiés comme contaminés font l'objet d'une remontée de réseau afin de trouver la ou les branches responsables de la contamination. Cette méthodologie permet de limiter les contrôles de conformité à des secteurs plus réduits, ce qui augmente l'efficacité des recherches. C'est ce qui s'est passé en juillet dernier où une contamination a été détectée, le réseau a été remonté et l'origine du problème identifiée.

Ne peut-on pas agir plus en amont ?

Les communes ont rendu obligatoire les contrôles de conformité lors des ventes, ce qui permet une mise en conformité rapide, les acquéreurs étant informés dès l'achat. Les propriétaires non conformes font l'objet d'une demande de mise en conformité à laquelle ils donnent globalement suite. Pour les réfractaires, c'est le pouvoir de police du maire qui peut permettre d'aller au bout de la mise en conformité.

Qu'en est-il de l'assainissement non collectif (ANC) ?

CAP Atlantique ne peut obliger une construction à se raccorder au réseau d'assainissement. Ainsi, en cas de mise en place d'un ANC, le particulier devra disposer d'un avis favorable du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur la filière envisagée. Le service du SPANC ira ensuite contrôler la conformité de la réalisation par rapport à ce qui a été prévu. Enfin l'installation sera contrôlée tous les 4 ans pour s'assurer de son bon entretien, du fonctionnement et des conseils seront donnés au propriétaire. Le parc ANC fait donc l'objet d'un suivi régulier de la part de CAP Atlantique.

Le Bon Sens Pour Pénestin

Comment atténuer les effets de l'érosion par des solutions fondées sur la nature ?

M. Jean-Claude Ménard, Président de l'association Estuaire Loire Vilaine et M^{me} Raphaëla Le Gouvello, expert UICN, membre de la commission Mer et Littoral et Présidente de RespectOcéan, nous font part de leur réflexion sur le sujet.

L'érosion consiste en une perte de sédiments ou de roches par une structure géologique.

Elle se traduit sur le littoral par un **recul du trait de côte**, défini par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine) comme la ligne des hautes mers pour un coefficient de marée de 120. C'est un phénomène naturel qui a été accentué par l'urbanisation, remblais, ports etc.

Le premier réflexe (années 60/70) a été de figer le littoral, de le préserver à tout prix en bâtissant des ouvrages massifs en béton pour casser la houle ou la dérive littorale, renforcer les portions exposées aux agents érosifs, reconstruire le trait de côte. Enrochements, épis en I ou en T, digues, blocs de béton, pierrées, murs.

Des solutions moins radicales et surtout plus proches de la nature sont envisagées récemment, elles sont fondées sur une meilleure compréhens-

sion des écosystèmes. **Les solutions fondées sur la nature (IUCN 2018)** <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>

On pense ainsi à **la (re)plantation d'espèces végétales permettant de fixer les dunes.**

À ne pas retirer **les laisse de mer** qui atténuent les ondes marines. La laisse de mer sur l'estran a un rôle très important durant la période hivernale, le mélange d'algues, de galets, graviers et sable, crée des digues naturelles qui cassent la houle et constitue une Chaîne trophique nécessaire aux poissons aux limicoles.

Les zostères ont souvent disparu en raison de pollutions de dragage de pêche à pied (fourche) ou de mouillages anarchiques. Ce sont des plantes, avec un système racinaire (et des fleurs) qui fixe les sédiments et atténuent l'érosion des plages.

Les laminaires sont des macros-algues qui s'accrochent par des cram-

pons aux rochers. Elles sont protégées par la convention OSPAR depuis 2021 ! Ces plantes sont des habitats privilégiés ou vivent et se reproduisent un grand nombre d'espèces, (plus de mille pour les laminaires), crustacés, seiches, praires palourdes, soles.

Ce sont des nourriceries essentielles et un refuge pour une quantité de poissons juvéniles. Les laminaires cassent la houle et les courants.

Ces habitats sont économiquement importants pour la pêche, la qualité de l'eau et la biodiversité. Il a été montré que ces algues et plantes séquestrent le carbone et produisent de l'O₂ autant voire plus que les forêts terrestres.

Tout ceci passe par une bonne compréhension des écosystèmes côtiers, de la connaissance des fonds marins et de la dynamique sédimentaire du littoral. Nous voyons donc les intérêts multiples de s'appuyer sur le vivant en l'occurrence les plantes terrestres et marines, les macro-algues pour atténuer les effets de l'érosion côtière.

Le Bon Sens pour Pénestin

Autrement Pénestin, Tous Ensemble

Les élus de la liste Autrement Pénestin Tous ensemble n'ont pas souhaité communiquer de texte pour ce bulletin municipal d'avril 2022.

Travaux d'aménagement du cimetière

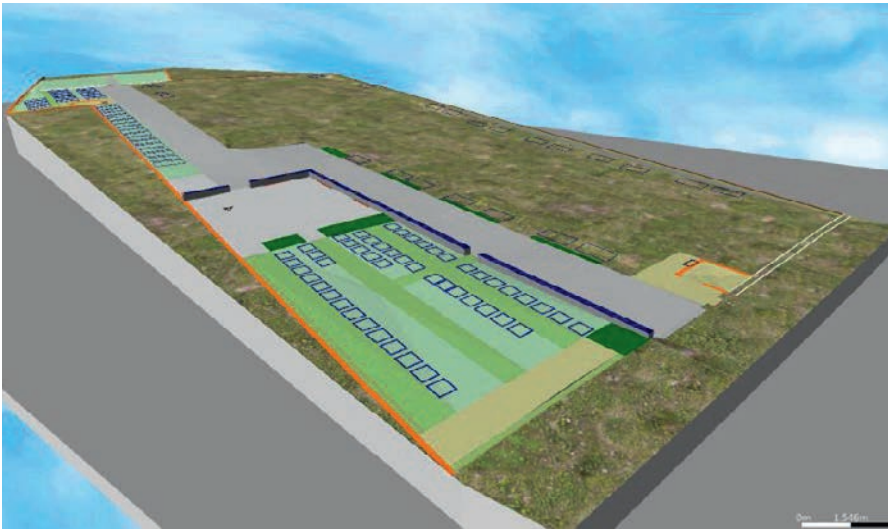
Des travaux de réaménagement du cimetière ont lieu d'avril à juin.

Ces travaux concernent notamment la création d'un espace cinéraire (site destiné à l'accueil des cendres des défunts) avec :

- La pose d'un Colombarium
- La réalisation d'un jardin du souvenir auprès d'un arbre du souvenir
- La pose d'une stèle commémorative
- L'organisation des emplacements des futurs cavurnes

Une réorganisation de l'espace est également prévue avec :

- Le redimensionnement de l'allée centrale
- Le réaménagement de la zone technique (poubelles, eau)
- Le déplacement du calvaire
- La pose d'une clôture
- La création de massifs arbustifs.



Prolongement de la piste cyclable boulevard de l'Océan

L'aménagement aux abords du rond-point de l'Office de Tourisme est prévu d'avril à mai. L'élargissement du boulevard de l'Océan a pour but de prolonger la piste cyclable.



Aménagement de la rue de Tregorvel et de la rue du Moulin

Des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de réfection de voiries ont débuté en février rue de Tregorvel et rue du Moulin. Les travaux sont programmés jusqu'à fin mai 2022.

Arbres abattus au Palandrin

Des arbres se trouvant sur la dune en bordure de littoral au Palandrin ont été coupés de moitié illégalement vraisemblablement dans la nuit du 16 au 17 mars dernier. Le maire, l'adjoint au littoral et la police municipale ont constaté les faits vendredi 18 mars. Ces

terrains étant la propriété du Conservatoire du Littoral, M. Hervouet, représentant cette institution a adressé un Procès-Verbal de constatations au procureur de la République. La mairie se portera partie civile.



Rétrécissements de chaussée rue de Keravar

Des aménagements provisoires de rétrécissement de la chaussée rue de Keravar sont en cours de mars à septembre 2022, accompagnés d'une limitation de vitesse afin d'étudier la circulation en et hors-saison.

Office de Tourisme intercommunal La Baule Presqu'île de Guérande

Les topoguides **Belles Echappées** présentent une compilation de circuits de découverte multi-activités, sur l'ensemble de la Destination Bretagne Plein Sud, de l'estuaire de la Vilaine à celui de la Loire, et du canal de Nantes à Brest, à l'océan Atlantique.

Le topoguide « Rando » propose 30 circuits (de 6.5 à 145 km), répartis de façon homogène sur le territoire. Agréable à l'œil, il est facile à lire pour les néophytes de la cartographie : le randonneur repère aisément dans quel environnement paysager il évolue (urbain, aquatique, campagne...). La couleur des tracés correspond à celle des balises sur le terrain. La transparence laisse apparaître la nature du cheminement.

Les topoguides **Belles Echappées** se présentent sous la forme de fiches, chacune consacrée à un parcours. Le pas à pas au recto, est complété par une carte au verso. Une fiche sommaire présente une carte générale et la globalité des itinéraires. L'ensemble des fiches est conditionné dans une chemise.

Le topoguide « Les Belles échappées à Vélo » propose, lui, 20 itinéraires cyclables allant de 9.4 à 22 km, pour découvrir l'ensemble de la Presqu'île de

Guérande, la Région de Saint Nazaire et le Pays de Pontchâteau. Les fiches sont classées selon trois couleurs - orange, bleue, verte - permettant de visualiser l'ambiance paysagère dominante des parcours : patrimoine, bord de mer et marais, ou campagne.

Le topoguide se présente sous la forme de fiches, chacune consacrée à un parcours. Les informations pratiques et les lieux incontournables au recto sont complétés par une carte au verso. La carte mentionne les portions de pistes cyclables ou de voies partagées, les points de vue et les lieux à visiter.

Une fiche sommaire présente une carte générale et la globalité des itinéraires. L'ensemble des fiches est là aussi conditionné dans une chemise.

Alors à pied ou à vélo, plus d'excuse pour partir en Balade

→ Renseignement dans votre office de tourisme à Pénestin au 02 40 24 34 44 et sur www.labaule-guerande.com.



Animations municipales



Pour nous suivre et tout savoir, rendez-vous sur notre page Facebook « Pénestin s'anime » et sur Instagram « Pénestin animations »!

Retour en images

Taille et Greffe

Après deux ans d'absence, les jardiniers se sont retrouvés samedi 26 février pour assister aux conseils de passionnés pénestinois prêts à échanger sur les techniques de la taille et de la greffe. Cet évènement a rassemblé une quarantaine de jardiniers amateurs venus parfois de Baden, Locminé, Pontchâteau, etc. Tous étaient ravis de se retrouver pour partager des savoir-faire et entendre les astuces pour réussir la taille ou réaliser de belles greffes. Merci aux bénévoles et aux participants !



À venir

Place aux Mômes

le 18 avril

Place aux Mômes, édition de printemps, c'est le lundi 18 avril. Pénestin accueille la compagnie Lilly qui nous présente le spectacle « Tu dors ? ».

Tu dors ?

C'est l'heure de la sieste pour Cléo et Zig.

- Hé Zig, psst, tu dors ?

- Chut, tais-toi, tu vas réveiller tout le monde

- J'arrive pas à dormir, tu veux pas qu'on se raconte une histoire ?

Sortant des personnages du panier aux histoires, Cléo et Zig vont leur donner vie et improviser des aventures. Combien d'histoires leur faudra-t-il pour s'endormir ?

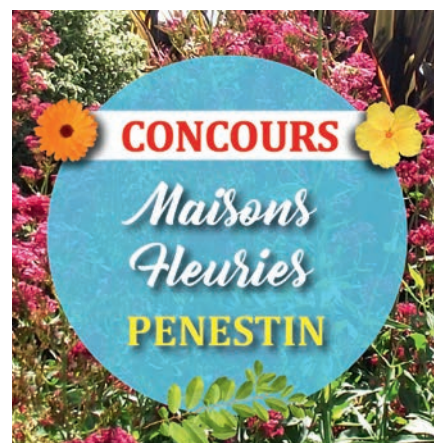
→ Lundi 18 avril à 17 h 30
au complexe Petit-Breton.
Dès 3 ans. Durée 40 minutes. Gratuit.
Théâtre d'improvisation



Mercredi 8 mai : Cérémonie de commémoration

Organisée par la Municipalité et l'Association des Anciens combattants.

11 h 00 : dépôt de gerbe au monument aux morts suivi de la levée des couleurs en Mairie. Chacun est invité à se rappeler.



Concours Communal des « Maisons » fleuries

Comme chaque année, le fleurissement de vos propriétés sera mis à l'honneur par la commune. **Les inscriptions sont ouvertes du 15 avril au 15 mai 2022, en mairie.**

Patrimoine

Maison de la Mytiliculture :

réouverture pour les visites libres

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, la Maison de la Mytiliculture réouvre ses portes pour le printemps 2022 en visite libre pour les groupes de plus 10 personnes, sur réservation.

Découvertes géologiques de la Mine d'Or et du Palandrin

toute l'année

Sur réservation, les découvertes géologiques de la Mine d'Or et du Palandrin demeurent possibles toute l'année, pour les groupes (libres, associations, scolaires, etc.) à partir de dix personnes.

→ Renseignements en Mairie ou sur www.mairie-penestin.com, rubrique « Culture et patrimoine / Visites guidées ».

Réservations au 02 40 24 71 88.

Tarif : 3 € / personne.

Sel Pérou : Rember Yahuarkani en résidence à Pénestin du 11 au 29 mai

En 2022, Cap Atlantique propose pour la première fois, grâce à une action culturelle originale de Musée intercommunal des marais salants, de partir à la découverte des cultures d'un pays qui occupe depuis des siècles une place à part dans nos imaginaires : le Pérou. C'est dans ce cadre que Pénestin accueille l'artiste Rember Yahuarkani pour la création d'une œuvre originale.

C'est une première saison artistique et culturelle internationale dédiée que Cap Atlantique a voulu développer pour favoriser auprès de ses habitants, l'ouverture au monde et le dialogue interculturel, et renforcer le positionnement du territoire comme lieu de référence central des cultures du sel. En 2022, le Pérou est ainsi mis à l'honneur sur le territoire de la presqu'île auprès des habitants et des visiteurs pour renforcer son action, son ouverture et son attractivité.

Deux artistes en collaboration pour une œuvre unique

Dans ce cadre, Pénestin accueille en résidence le peintre de renommée internationale **Rember Yahuarkani** du 11 au 29 mai 2022 pour la **création d'une installation murale exposée sur le phare de Tréguier** en collaboration avec le peintre **Christian Bendayan**, autre grande figure de l'art péruvien. Cette création sera réalisée à partir d'un **travail participatif avec les habitants de la commune sur les légendes des rivières et forêts d'Amazonie et de Bretagne** (l'ancien phare de Tréguier marquant l'embouchure de la Vilaine).

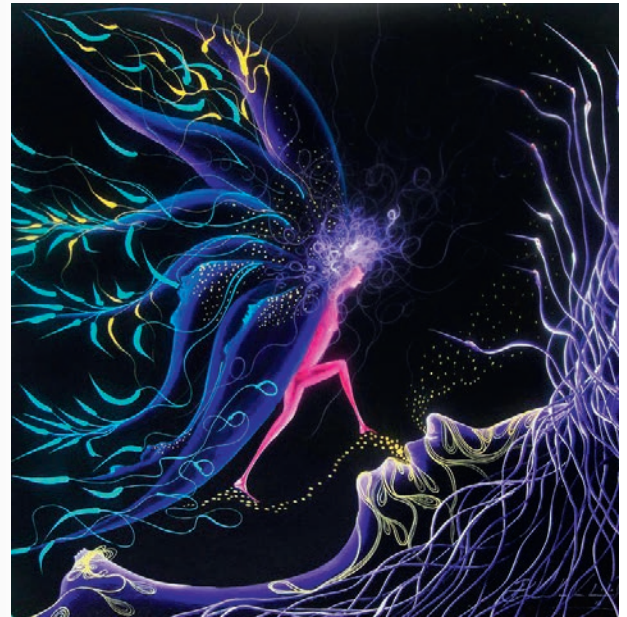
Né en 1985 à Pebas dans la région du Loreto, Rember Yahuarkani est aujourd'hui le **principal chef de file du renouveau contemporain de l'art pictural amazonien**.

Rember est le fils du célèbre peintre traditionnel Santiago Yahuarkani et dernier représentant du clan de la Grue Blanche du peuple Uitoto. Il défend un **art onirique inspiré des paysages et mythes de la plus grande forêt du monde**. Son travail exigeant et qui touche à l'abstraction milite pour un **nouvel indigénisme global** seul à même de remettre l'humain à sa place, en harmonie avec son environnement naturel.

Christian Bendayan, né à Iquitos en 1973, est lui peintre, dessinateur, graveur et photographe péruvien. Il est actuellement le **principal représentant de l'art amazonien dans son pays et à l'international**. Son style ar-



Christian Bendayan et Rember Yahuarkani



Œuvre de Rember Yahuarkani

tistique s'inspire du chromatisme de la culture d'Iquitos et de la mythologie de l'Amazonie péruvienne.



Vilaine en fête du 23 au 29 mai 2022

Vilaine en Fête, c'est une semaine de Fête où vieux gréements et flottille traditionnelle déambulent sur la Vilaine, de Pénestin à Redon. Au total, ce sont 140 bateaux de caractère que vous pourrez venir admirer.

Retrouvez les équipages sur le port de Tréguier, mardi 24 mai 2022, à partir de 11h. Au programme, concert et participation des associations locales.

→ Ouvert à tous et gratuit

Inscriptions et programme complet sur <https://vilaineenfete.fr/>

École Saint Gildas

La création d'un potager

Depuis début mars, les élèves de la classe Maternelle se lancent dans un nouveau projet: le potager. À travers ce projet, les enfants vont pouvoir observer le cycle de vie des légumes, planter des fleurs... Pour cela, nos « apprentis jardiniers » ont troqué leurs crayons et cahiers contre des gants et une pelle. Par petits groupes, ils ont commencé par monter des carrés potager et installé les composteurs.

Séjour à Paris

Les 9, 10 et 11 mai, les élèves du CP au CM2 de l'école Saint Gildas partent découvrir Paris. Au programme: visite de la Tour Eiffel, du musée du Louvre, du château de Versailles, sans oublier la croisière sur la Seine en bateaux parisiens. De beaux souvenirs en perspective...

Musique !

Une fois par semaine, de mars à fin juin, les enfants de toute l'école vont bénéficier d'une séance de musique avec Fabienne, intervenante du conservatoire de musique de Cap Atlantique. Chants, instruments, rythmes seront travaillés tout au long des semaines.



Inscriptions

Votre enfant, s'il est né en 2019, va bientôt faire son entrée à l'école! Si vous le souhaitez, je vous invite à venir me rencontrer afin de vous présenter nos divers projets pédagogiques, répondre à vos questions, et faire une visite de nos locaux.

→ Contact : Maguéro Lora 02 99 90 36 55
eco56.steja.penestin@enseignement-catholique.bzh





École publique Laboureur : tous à la neige et à l'Aire Marine Éducative du Branzais

Le dimanche 2 janvier 20 h 00 : départ de tous les élèves de l'école publique Jean-Emile Laboureur, de la Petite section au CM2, en classe de neige. Après une nuit sur les routes, les enfants ont découvert leur chalet à Bellevaux, petite station de Haute Savoie. Au programme de la semaine, découverte de la neige, de la faune et de la flore des montagnes, visite d'une chèvrerie et découverte du procédé de fabrication du fromage... Et bien sûr ski, luge et batailles de boules de neige. C'est avec de merveilleux souvenirs que les enfants sont revenus à Pénestin le samedi 8 vers 8 h 00 du matin. Un grand merci à tous, celles et ceux qui ont permis l'allègement du coût pour les familles (subvention exceptionnelle de la mairie, opération galettes...).



L'Aire Marine Éducative du Branzais (AME)

Le travail d'exploration des enfants continue, soutenu par Maryline du CPIE et Laëtitia du Palandrin. Plusieurs sorties sur le terrain et séances en classe ont eu lieu le 9 novembre pour se réapproprier, redécouvrir les lieux (pinède, plage, dunes, étier, fleuve) et observer la faune présente. Lors de la sortie du 21 janvier, les élèves ont également pu s'initier à la photographie. Lors de la séance en classe du 31 janvier, les élèves ont commencé à lister les actions qu'ils souhaiteraient mettre en place pour valoriser, faire découvrir et protéger le site de l'A.M.E. Les idées ne manquent pas : faire un plan de l'A.M.E, inciter les visiteurs

à protéger ce site par la création de panneaux, utiliser pour cela des dessins d'enfants, avoir un QR code pour avoir un lien vers une vidéo de l'A.M.E réalisée par un drone ou une voiture télécommandée pour observer ce qu'il y a au ras du sol... Mais en attendant, l'observation se poursuit : le 4 mars ils ont observé la laisse de mer pour comprendre son rôle et son importance. Un conseil élargi de la mer sera prochainement programmé afin d'exposer à la mairie de Pénestin, partenaire de ce projet, les actions que les enfants auront décidé de mettre en place cette année.

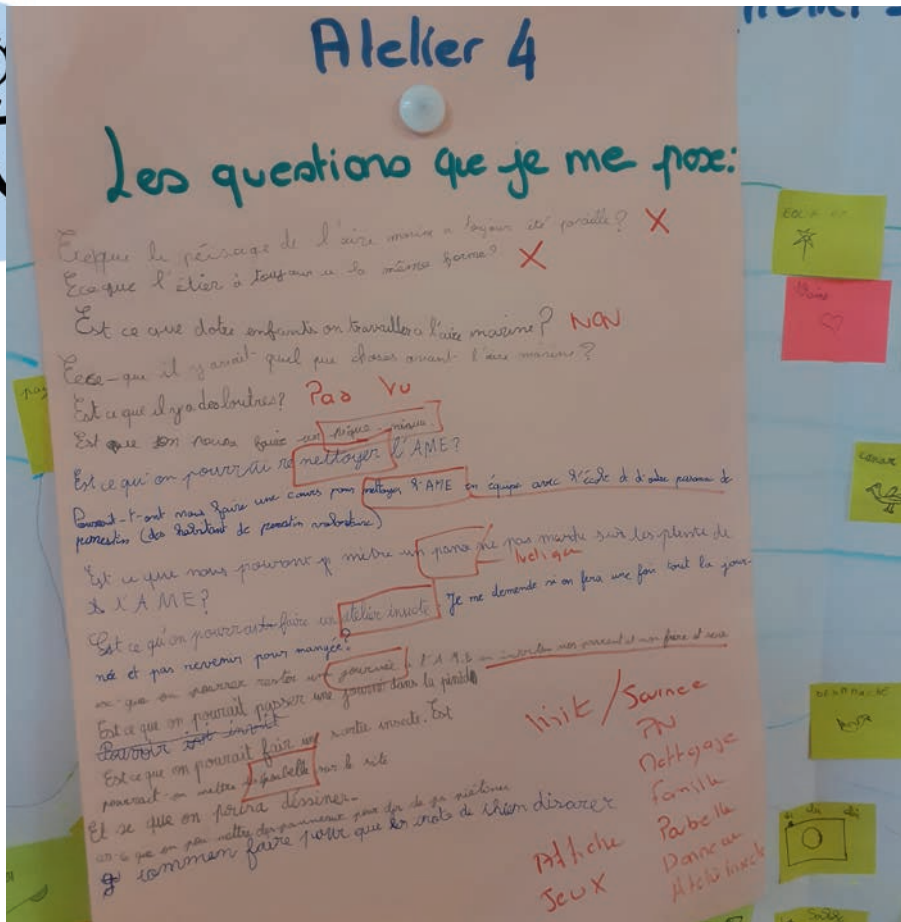
Opération galettes

Face au succès de cette opération, nous ferons 2 nouvelles ventes de galettes à emporter les mercredis 30 mars et 8 juin. Les commandes sont à déposer à l'école, dans la boîte aux lettres de l'école accompagnées du règlement les lundis 28 mars et 6 juin dernier délai (4 euros les 6, 1,50 € les 2).

Vide grenier de l'Amicale Laique : le dimanche 24 avril dans la cour de l'école. Dans une ambiance familiale et conviviale avec buvette, restauration et bonne humeur.

- Pour suivre l'école : <https://penestinecolepublique.toutemonecole.fr> ou le compte Facebook de l'Amicale Laique : chercher Jean Émile Laboureur
- Pour nous contacter : M^{me} Noblanc au 02 99 90 38 89 ecolepublique.laboureur@orange.fr





Les réflexions et questionnements des enfants sont nombreux concernant l'Aire Marine Educative du Branzais

Générothon: vente de pain le 17 avril

Les bénévoles du Générothon se mobilisent pour proposer une vente de pains cuits à l'ancienne au four de Tréhiguier **le dimanche 17 avril de 10 h 00 à 12 h 00.** 3 € au profit du téléthon 2022.

Commerçants de la Mine d'Or: vide greniers et fête de la musique

L'association des commerçants de la Mine d'or organise ses vides greniers les dimanches 12 juin et 11 septembre 2022. Inscriptions à partir du 15 avril. Il sera possible de récupérer les dossiers d'inscription au magasin Pénestin Beach, ou par téléphone au 06 68 87 03 07. Le samedi 25 juin : fête de la musique à partir de 17 h 00.

Breizh Virolos: virée Pénestin-La Turballe le 12 juin

L'association Breizh Virolos organise une balade à moto de 81 km entre Pénestin et la Turballe au profit de la SNSM de la Turballe. Ouvert à tous - Entrée gratuite. RDV au parking de l'Océan (boulevard de l'Océan) -

Inscription à partir de 7 h 30 - 5 € / casque - départ à 9 h 00.
→ Renseignements et informations mcbv@gmail.com ou 06 89 27 51 59 (Kelly) ou 06 28 23 27 68 (Marina).



Fête de la Musique les samedis 18 et 25 juin

Les associations et professionnels de Pénestin se mobilisent pour célébrer la Fête de la Musique les 18 et 25 juin à différents endroits de la commune. Samedi 18 juin dans le bourg à partir de 17 h 00 (organisé par Café du Centre, le Commerce et l'Aparthé). Samedi 25 juin à Tréhiguier de 16 h 00 à 23 h 00 organisé par le café l'Annexe et à la Mine d'Or à partir de 17 h 00 organisés par l'association des commerçants de la Mine d'Or.



Gymnastique & Bien Être : découverte de la Zumba

L'association « Gymnastique & Bien Être » vous propose de découvrir en avril la Zumba.

La Zumba c'est quoi ?

La Zumba est une activité de fitness imaginée en Colombie par le danseur et chorégraphe Alberto Perez, dans les années 1990. Le fulgurant engouement n'a pris qu'il y a une dizaine d'années, en France. Cette activité physique mixe danses latines (salsa, merengue, cumbia, samba...) et aérobic. Elle permet de décompresser et d'évacuer les tensions du quotidien, tout en se dépensant dans la bonne humeur.

La Zumba invite à se déhancher tout en brûlant des calories et en affinant sa silhouette : faire du sport sans en avoir l'air ! C'est pour cela qu'elle est si populaire. Une heure de cours équivaut à 800 calories brûlées. Le corps s'affine

et se tonifie en quelques séances seulement. Les muscles les plus sollicités sont les abdominaux et les membres inférieurs. Pour la tenue, mieux vaut être à l'aise avec un jogging ou un leggings, un tee-shirt ou un débardeur, des baskets, une serviette et de l'eau. Un élément à ne pas oublier : sa bonne humeur et un petit grain de folie pour en profiter au maximum...

La Zumba à Pénestin c'est quand ?

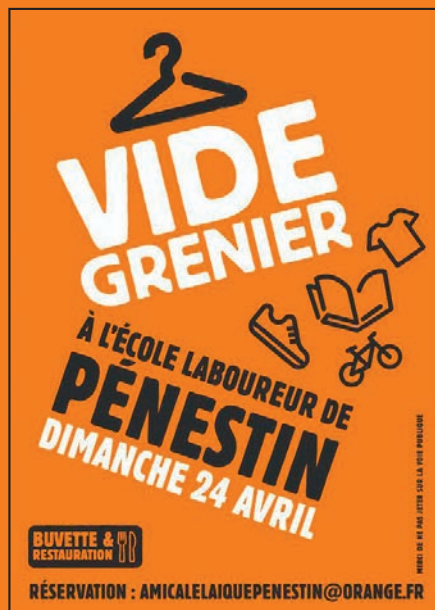
Dorine, notre animatrice professionnelle avec ses dix années d'expérience vous accompagnera dans votre découverte de cette activité.

L'activité Zumba en avril est ouverte à tous les mardis y compris pendant les



vacances scolaires (toutes zones).
Rendez-vous donc à l'espace Petit Breton (allée des sports) pour les plus jeunes (7 à 11 ans) séances de « Zumba Kids » le mardi de 18 h 30 à 19 h 15, pour les ados (à partir de 12 ans) et les adultes de 19 h 30 à 20 h 30.
Une participation de 5 € sera demandée sur place pour les non adhérents. L'occasion unique de découvrir cette activité et de l'adopter pour notre prochaine saison.

→ Informations et contacts :
gym.bien.etre56@gmail.com



Amicale Laïque Jean Émile Laboureur

Après deux années d'annulation, l'Amicale Laïque de l'école Publique organise un vide-greniers le dimanche 24 avril 2022.

→ Informations :
amicalelaïquepenestin@orange.fr

C'Party's : rendez-vous le 18 juin

L'association C'Party's réitère la journée des dizaines le 18 juin prochain avec à l'honneur les personnes nées les années en 2 (1922, 1932, 2022...) à la salle des fêtes (à côté de la mairie) le samedi 18 juin 2022.

Une occasion de se retrouver, de se rencontrer dans une ambiance conviviale. La journée se déroulera en deux temps :

- Prise des photos de classe par un professionnel (par année de naissance et en groupe) à 17 h 30, puis nous partagerons le verre de l'amitié. Photographie offerte à chaque participant.
- Second temps, repas dansant ouvert à TOUS à partir de 19 h 30. Les personnes nées en 2 auront droit à une surprise...

Animation gratuite et ouverte à toutes les personnes nées une année en 2 et qui résident à Penestin, nées à Penestin mais qui n'y résident plus, nées dans une autre commune mais qui résident en principale ou secondaire

dans notre jolie commune. Si vous connaissez des personnes concernées, n'hésitez pas à communiquer. Nos listes ne sont certainement pas complètes et nous nous en excusons d'ores et déjà.

Au menu du repas dansant : kir, choucroute de la mer, tarte, café. Le tarif n'est pas encore défini par manque d'information au moment de l'élaboration de cet article. Nous espérons vivement vous retrouver pour l'un ou l'autre de ces moments.

La date limite de vos inscriptions est fixée au 7 juin

→ Contact pour tous renseignements et/ou réservations : par téléphone ou sms Séverine Gilbert au 0 631 798 087
[mail c.party.s.penestin@orange.fr](mailto:c.party.s.penestin@orange.fr)

Le centre de secours de Pénestin recrute

Le Centre de Secours de Pénestin a réalisé 321 interventions en 2021 dont 45 sur la commune de Camoël. 238 de ces interventions ont été dédiées à l'assistance aux victimes, 23 aux feux d'habitation ou d'espaces naturels. Les 60 restantes étaient des interventions diverses.



Mewen Polveche et Thibaut Niget, nouvelles recrues du centre de secours

Appel aux motivés! Le Centre de Secours de Pénestin lance sa campagne de recrutement! En effet, nous avons besoin de vous! Aujourd'hui composé d'un effectif de 24 Sapeurs-Pompiers volontaires, le centre de secours a besoin de nouvelles recrues afin d'étoffer et soulager les sapeurs-pompiers actuels. Pour cela, vous pourrez trouver dans les différents commerces de Pénestin et de Camoël des dépliants. N'hésitez pas à les prendre. De nombreux témoignages y figurent. L'activité de sapeur-pompier volontaire vous intéresse? Contactez directement Jean Claude CRUSSON (chef de centre) au 06 81 87 99 54 ou Fabrice CRUSSON (responsable formation) au 06 81 67 99 51.

Nous souhaitons la bienvenue aux sapeurs NIGET Thibaut (20 ans) habitant Camoël et POLVECHE Mewen (21 ans) habitant Pénestin, tous les deux engagés depuis janvier 2022.

Concours de surfcasting les 4 et 5 juin à la Mine d'Or

Le week-end de la Pentecôte, Pénestin accueillera le concours fédéral de surfcasting en NO KILL du club de Montoir de Bretagne à la plage de la Mine d'Or le samedi 4 juin de 14 h 00 à 18 h 00 et le dimanche 5 juin de 11 h 00 à 15 h 00. Cette compétition est réservée aux licenciés. L'accès à la plage sera possible. Un arrêté municipal interdira la baignade, le temps de la compétition. Une signalisation indiquera les autres plages accessibles pour la baignade.

→ <https://www.facebook.com/benjamin.marie.1088>



Club Nautique: reprise des activités le 26 mars

Le Club Nautique de Pénestin a repris ses activités le 26 mars. Jeunes enfants, enfants, adolescents et adultes ont repris le chemin de la mer avec la pratique de la planche à voile ou catamaran tous les samedis et mercredis. Celles et ceux qui souhaitent venir découvrir l'activité (ou se perfectionner) peuvent s'inscrire aux stages d'avril qui auront lieu lors des semaines de vacances scolaires, n'hésitez pas à vous

rapprocher du Club Nautique pour plus de renseignements.

La marche aquatique, quant à elle, ne s'est jamais arrêtée tout au long de l'hiver et a continué ses activités que ce soit sur le site de Poudrantaïs ou de la Source.

À partir de début juillet, des stages seront proposés tout au long de l'été comme chaque année, ils seront en ligne courant avril pour les inscrip-

tions sur notre site internet :

→ www.cnpenestin.com

Pour ce qui est de la gestion bénévole de l'association, le président Laurent Guillon a passé la main à Brice Pelletier lors de l'assemblée générale qui s'est déroulé en novembre dernier. Toute l'équipe du club remercie chaleureusement Laurent pour son implication lors de ces dernières années.

À bientôt sur l'eau,

IGN: à la recherche des bornes cadastrales

L'IGN (Institut Géographique national) lance l'application ALÉA. Le but: localiser les bornes de propriété afin d'améliorer l'exactitude géographique du plan cadastral.

Cette démarche permet par exemple de superposer parfaitement le plan cadastral avec des images aériennes IGN, comme il est possible de le faire sur le Géoportail. Recenser les bornes, c'est aussi contribuer à sauvegarder un patrimoine précieux! La trace de nombreuses bornes a déjà été perdue. La collaboration de tous est essentielle pour conserver la mémoire de l'emplacement de ces repères parfois très anciens.

Quels sont les différents types de bornes ?

À l'origine, les bornes étaient constituées essentiellement de pierre. On en trouve aussi en béton, en métal ou en plastique. Certaines sont composées de plusieurs matériaux, avec par exemple une tête en résine de béton et un ancrage métallique.



Un exemple de borne cadastrale

Comment participer ?

Pour signaler la position des bornes, c'est très simple! Téléchargez sur votre smartphone l'application ALÉA disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store. **Veillez à activer la fonction localisation de votre téléphone et à autoriser l'accès aux images, puis sélectionnez ensuite Bornes.** Trois clics suffisent pour effectuer un signalement!

⇒ Pour en savoir plus : www.ign.fr

Dans le cadre de notre volonté de renforcer la dynamique commerciale du centre-bourg, nous avons sollicité le soutien technique de la CCI du Morbihan afin de réaliser un état des lieux du tissu commercial pénestinois et de mener une enquête auprès des habitants.

Cette enquête vise à vous interroger sur vos motifs de fréquentation du centre-bourg, vos habitudes de consommation et vos attentes en matière d'offre commerciale.

Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie par avance pour votre contribution.

Pascal PUISAY, Maire de Pénestin



Si vous souhaitez remplir directement ce questionnaire en ligne, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus. Vous avez aussi la possibilité de remplir directement ce document et de le déposer en Mairie.

Où se situe votre logement ?

- Bourg Haut-Pénestin Tréhiguier Autres secteurs de la commune Autre commune :

Est-ce votre résidence principale ?

- Oui Non

Si non, dans quel département se situe votre résidence principale ?

.....

Sur une année, combien de jours estimez-vous séjourner sur la commune ?

- Moins de 50 jours De 50 à 100 jours Plus de 100 jours

Depuis combien de temps résidez-vous sur la commune ?

- Moins de 5 ans De 5 à 10 ans Plus de 10 ans

Combien de personnes compte votre foyer ?

- 1 2 3 4 5 ou +

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 45 ans 45 à 64 ans 65 et plus

Quelles sont vos principaux motifs de fréquentation du centre-bourg ?

(Plusieurs réponses possibles)

- J'y habite
 Je travaille à proximité
 Pour fréquenter les commerces
 Pour les services (administratifs, santé, éducation, ...)
 Pour les loisirs (activités culturelles, sportives, balade, ...)
 Autres, préciser.....
 Je n'y vais jamais

Sur les différents points évoqués ci-dessous, de quelle manière percevez-vous le commerce du bourg ?

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Indifférent
Visibilité et signalétique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité de l'offre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité des produits ou prestations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil des commerçants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facilité de stationnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tarifs pratiqués dans les commerces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Horaires d'ouverture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D'une manière générale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Pour les produits suivants, à quelle fréquence consommez-vous dans les commerces de la commune ?

	Très fréquemment	Fréquemment	Occasionnellement	Jamais
Pain, viennoiserie, pâtisserie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Viande, charcuterie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Poissons, crustacés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fruits, légumes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Crèmerie, fromages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vins, alcools	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres produits alimentaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coiffure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Esthétique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Produits pharmaceutiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Optique, audition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Presse, tabac, jeux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vêtements, chaussures, bijoux...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilier, décoration, électroménager...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bricolage, jardinage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fleurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Culture, équipement sport et loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Services (banques, assurances, agences immobilières...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bar, café, restaurant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Selon vous, quel(s) type(s) de commerce(s) ou service(s) manque(nt)-t-il(s) dans le centre-bourg ?

.....

.....

.....

Fréquentez-vous le marché hebdomadaire de la commune ?

Oui Non

Si oui, à quelle fréquence ?

Très fréquemment Fréquemment Occasionnellement Rarement

Quels types de produits achetez-vous sur le marché ?

Produits alimentaires Produits non-alimentaires Les 2

Selon vous, quel(s) type(s) de produit(s) manqu(ent)-t-il(s) sur le marché ?

.....

.....

.....

Auriez-vous des remarques ou des suggestions à partager ?

.....

.....

.....

Mairie : 44 rue du Calvaire	02 23 100 300
LA POSTE : 46 rue du Calvaire	36 31
OFFICE DE TOURISME : allée du Grand Pré	02 99 90 37 74
POLICE MUNICIPALE : (Éric Vico) 06 22 05 70 53 ou (Mickaël Guilnard) 06 22 24 93 59	
GENDARMERIE : 17 - 02 99 90 61 06 - en saison : 02 99 90 38 22	
POMPIERS :	18 ou 112
URGENCES MÉDICALES	02 97 68 42 42
SAMU :	15
PRESBYTÈRE : 2 allée Bellevue	02 56 50 57 02
EDF (DÉPANNAGE) :	09 72 67 50 56
SEPIG :	02 44 68 20 01
SNSM (été seulement) :	06 07 30 12 73
CABINET MÉDICAL : 44 rue de l'Église	02 99 90 30 87
PHARMACIE : 22 rue de l'Église	02 99 90 30 18
CABINET INFIRMIER : 15 rue de Pont Cano	02 99 90 34 48
CABINET DENTAIRE : 13 rue de Pont Cano	02 99 90 36 60
FOYER LOGEMENT (EHPAD) : rue de Trémer	02 99 90 37 37
KINÉSITHÉRAPEUTE : 77 bis rue du Calvaire	02 99 90 38 73

ASSOCIATIONS

ACAC (Ass. des Commerçants et Artisans du Closo) :	
MOREAU Luc, Le Closo	02 99 90 86 79
ACAP (Ass. des Commerçants et Artisans de Pénestin) :	
SOULET Jean-Pierre, 34 lotissement de la Lande Menue	02 99 90 47 83
ADCP (Ass. de Défense des Caravaniers de Pénestin) :	
SCELO Patrick, Erbray	02 40 55 02 16
AMICALE LAÏQUE de l'école publique J.E. Laboureur de Pénestin :	
Collégiale, Boulevard de l'Océan	06 11 79 40 89
AMICALE DES POMPIERS : JAUNY Pierrick	06 14 03 28 31
ANCIENS COMBATTANTS :	
CHARIER Maurice, place des Embruns	06 11 28 31 91
AN DIVAR DANS :	
LEROUX Pascale, rue du Calvaire, Herbignac	02 40 91 44 35
ART ZEN : TURBIN Anne, 7 impasse de Pen Palud	06 89 10 78 47
ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS DES CALES DE MISE À L'EAU ET DES MOUILLAGES DE PÉNESTIN :	
GARREAU Bernard, chemin du Yoquo	06 32 94 45 26
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA MINE D'OR :	
THOMAS Julien	06 68 87 03 07
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LÔTISSEMENT DE LA MINE D'OR :	
FOUQUE-SADYN Nicole, 23 allée des Mouettes	06 03 77 44 92
A.U.M.M. (Ass. des Usagers du Mouillage du Maresclé) :	
VAILLANT Jean-Yves	06 71 93 40 48
A.U.M.P. (Ass. des Usagers du Mouillage de Poudrantaïs) :	
DEYDIER Cédric, 5 square Paanor 49140 Baune	06 15 71 04 29
A.U.M.C.M (Ass. des Usagers du Mouillage de Camaret et Men-Armor) :	
LE GOUEF, 26 rue du Calvaire	02 99 90 40 85
A.U.M.P.B. (Ass. des Usagers des Mouillages de la Pointe du Bile) :	
BAREL Jean-Philippe, 30 av. des Clématites 77340 Pontault Combault	06 60 47 36 46
A.U.P.P.M. (Ass. des Usagers des plages de Poudrantaïs et Maresclé) :	
LE CORRE Loïc	06 08 51 38 31
A.U.P.P.T (Ass. Des Usagers Plaisanciers du Port de Tréhiguier) :	
CESBRON Jean / ROBARD Patrick	06 20 23 16 62
AUTRE REGARD :	
chez Astrid AZUERO-DUQUE, 98 allée du Grenel	02 23 10 00 29
A.V.P.P. (Ass. de Valorisation du Patrimoine de Pénestin) :	
LANDRIEAU Kléber, Versailles	02 99 90 34 45
BASKET SUD VILAINE : BIZEUL Ludovic	06 19 03 16 38
BREIZH VIROLOS Chauvet Yann	06 74 75 60 49
BUHEZEK (musique bretonne) :	
MAHÉ Jean-Pierre, allée des Aulnes	02 99 90 46 45
CINÉ CLUB CAPCINÉ LETIRAND Isabelle	06 60 60 40 53
C'PARTY : GILBERT Séverine	06 31 79 80 87
CANTINE SCOLAIRE : CRUSSON Séverine, le Foy	02 23 10 00 90

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Fourrière animale : 02 40 53 08 21

En cas de vol de portable :

Bouygues : 0 800 29 10 00 ou 06 68 63 46 34

Orange : 0800 100 740

SFR : 06 10 00 19 00 ou 06 14 00 19 00 ou 06 12 00 19 00

Opposition bancaire :

Chèques : 0 892 62 32 08

Cartes bancaires : 0 892 705 705

CAPPENVIRONNEMENT :

BOCCAROSSA Dominique, 379 route de Kerseguin 06 16 14 44 69

CAVALIERS DE SUD-VILAINE :

VAUGRENARD Joseph, Trébestan 02 99 90 31 66

COMITÉ DE JUMELAGE :

DYCZKO André, 44 rue du Calvaire 06 11 49 71 51

COUP DE CŒUR À MANOKA-MAGA : 06 35 18 14 11

M. LE FICHER, 44 rue du Calvaire

CLUB NAUTIQUE

02 99 90 32 50

CONFRÉRIE DES BOUCHOTEURS : METAYER Pascal 06 03 01 16 25

ENDURANCE PÉNESTINOISE : 02 99 90 33 52

PRUNIER Stéphane, Brécéan

FASILA MUSIQUE : ROSÉ Melrose 06 11 14 47 61

FCSV (Football Club Sud Vilaine) : ÉONNET Denis 06 76 93 88 60

FÊTARTS'TRAD :

BELLAMY Soaz, Clos des Petites Landes, Tréhiguier 06 23 07 08 37

GYMNASTIQUE & BIEN-ÊTRE : 06 41 43 10 84

KER BRANCELIN : BOURGOIN Jacques 06 80 54 97 99

LES AILES DE PÉNESTIN : KRESS Bruno

LES FLOTS BLEUS : PONTILLON Annie, allée du Manoir 02 99 90 31 61

LES RÊVEUSES DE DEMAIN : 06 66 45 74 44

RENOU Laurie, 2 rue de la plage

L'ESTUAIRE : PHILIPP Bruno, 191 Pointe du Bile 06 32 06 59 95

LES AMIS DU NIGER : 06 66 44 89 39

LETILLY Christiane, 370 Le Toulrpix

LES AMIS DU PAYS ENTRE MES ET VILAINE : 02 99 90 36 80

ECHARD Marie-Armelle, route du Lomer

LECTURE ET DÉTENTE : rue Jacques Prévert 02 99 90 41 99

LES PÉPITES DE PÉNESTIN (théâtre) : 02 99 90 42 50

HERBAUT Serge, allée de la Lande du Loguy

LEZ'ARTS EN MER : GOMEZ Kyra 02 56 50 14 31

LOGO MOTIV' : METAYER Julien 06 38 26 93 21

MER ET NATURE : PETIT Marie-Claude 06 08 52 53 50

OGEC (Organ. Gestionnaire d'Enseignement Catholique) :

BERTON Gaëlle, 32 rue des Violettes 06 03 13 40 98

PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIVÉE : 06 03 80 29 18

BARTOLI Stéphane

PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE :

BRIÈRE Annie, rue du port - Tréhiguier 06 15 11 25 13

PÉTANQUE GOËLAND SUD VILAINE : 06 86 30 23 92

MARCHAND Cédric, Résidence de Bilaire

SOCIÉTÉ DE CHASSE : BERNARD Muriel 06 15 42 86 36

SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS : 06 24 99 97 98

BLANVILLAIN Jacques

SYNDICAT MYTILICOLE : CAMARET Thibaud 06 74 86 64 42

TENNIS DE TABLE SUD VILAINE : 06 59 56 97 72

LECOUSTRE Cédric, 1 allée des Farfadets

TENNIS SUD VILAINE : BOUKOUNA Stéphane 06 65 93 73 14

TRADITIONS ET PATRIMOINE NATUREL : 02 99 90 33 94

VALLIÈRE Henri

VIVR'À TRÉHIGUIER : FRANSOUSKY Nadine 02 99 91 53 46

YOGA... LA SOURCE : 02 99 90 38 52

VENTROUX Roselyne, route de l'Armor

i SEL PÉROU !



SAISON CULTURELLE
INTERNATIONALE 2022

Cap
Atlantique
L'agglomération

REMBER YAHUARKANI
RÉSIDENCE EN CRÉATION
À PÉNESTIN DU
11 AU 29 MAI 2022



« LES PIEDS SUR
TERRE, LA TÊTE DANS
LES ÉTOILES » AVEC
CHRISTIAN BENDAYAN



ORGANISÉ PAR


Pénestin

Exposition
**LE SEL
DES INCAS**



27 NOV. 2021
6 NOV. 2022

